



DEMANDES DE COPIES DE TRANSCRIPTIONS D'ACTES HYPOTHECAIRES OU DE RELEVES DE FORMALITES

DEMANDEUR

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

DEMANDE DE COPIES DE TRANSCRIPTIONS D'ACTES

Conservation des hypothèques*	N° de volume	N° d'acte	Date de la transcription	Nature de l'acte transcrit (facultatif)

DEMANDE DE COPIES DE RELEVES DE FORMALITES NON CONSULTABLES EN LIGNE

Les références demandées (numéros de volume et de case) sont à retrouver en consultant en ligne les tables alphabétiques

Conservation des hypothèques*	Nom (personne physique ou morale)	Prénoms	Date et lieu de naissance	Numéro de volume	Numéro de la case

Informations

Tarifs des reproductions : Format A4 : 1 € la page
Format A3 : 1,50 € la page
Minimum de perception : 5 €

Payable à l'ordre du Trésor public ou par virement à réception du courrier établissant le coût des reproductions. Compter un délai de 15 jours (après réception de votre demande) pour le traitement des dossiers.

* La conservation des hypothèques compétente (Beauvais, Clermont, Compiègne ou Senlis) est déterminée en fonction de la localisation du bien concerné. Mention obligatoire.